L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Supplement, No 72, rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 10 AVRIL.

MESCHE & CO.

10 Chambers de BARRETT in RUELLE,
MARCHANDS DE VINS, LIQUEURS & CORDIAUX EN GROS.

Rue Perdido, Nos 71.

On annonce au public qu'un grand assortiment de vins, liqueurs et cordiaux est constamment en stock, et qu'on peut compter sur les prix les plus modérés et les soins les plus assidus pour satisfaire les personnes qui voudront bien favoriser la maison de leur commerce.

GAUDOT Jr, Directeur,
ancien Commis-Négociant.

CESAIRE PASSY

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Rhum, etc. etc.
ET
MARCHAND DE BOIS-DE-CHAUFFAGE,
28, rue St. Louis, ... 28
Nouvelle-Orléans.

GEO. E DUNBAR,

LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
DISTILLATEUR,
..... 9
Rue Orléans,
ENTRE LE CURAÇAO ET LE MARASQUIN.
Liqueurs françaises de toute sorte.

TRAITES A VUE ou à TERME

SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS,
A vendre par L. GRAND & CO.
16 lan-1m 2 rue Carondelet.

Victor Pesson,

NEGOCIANT DE BOUCHERIES EN GROS,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS
Rue de la Vieille-Levée, No. 29,
entre Rues Chartres et Levée.

Rucker & Erskine,

SEULS AGENTS DE
G. W. RUCKER & CO.,
DE NEW-YORK,
ESCOMPTENT DE BUCKER,
Paiement de toute obligation en argent, et négocient
toutes autres affaires commerciales.
No 25 de la rue des Magasins,
Orléans-1st ..... Nouvelle-Orléans, Lou.

MALADIES.

Dépurati, Rafraîchi, Injection et Poudre
du Dr PERRON.

TOUTES les maladies secrètes, chaudes et résultats, les écoulements, rétrécissements, chutes de cheveux, boutons et taches de rousseur, dartres, etc. etc. sont guéris par les remèdes du Dr. PERRON, le dépuratif se prend en sirop ou en bonbons. Consultations gratuites pour les personnes dont le mal est ancien ou négligé.

GAUDOT Jr, Directeur,
ancien Commis-Négociant.

A. CARRIERE,

Négociant Commissionnaire,
Importateur de Vins, Rhum, etc. etc.
ET
Marchand de Bois-de-Chauffage,
32, Rue Bienville, Nlle-Orléans,
ORANGE SUR PARIS ET BORDEAUX.
A vendre en entrepôt ou à bord comme ci-dessus.

Succession de Stuart Watkins Fisk—No 25,756—Deuxième Cour de District de la Nelle Orléans. Termes de prix, cash et amélioré. Articles du chemin de fer de Jackson, de la banque de l'Union et des Commercial Water Works.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de Jean Baptiste Lafitte, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Bienville, entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Claiborne, et connu sous les Nos 30 et 32 de Prieur, et 31 et 33 de Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, et 60 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres, cuisine et lavoir à la rue Prieur, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Bienville.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

2—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

3—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

4—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

5—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

6—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

Succession de John M. Farrell, défunt—No. 25,986—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Propriétés de prix, dans les rues Magazine et Girod.

PAR C. E GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, Exchange Place, No 17, entre les rues Canal et Dauphine.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de John M. Farrell, défunt, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

Succession de John Tomson ou Thompson—No 19,986—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.—Actions de la Banque des Marchands.—Terrains au-dessus du lac.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de John Tomson ou Thompson, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain dans la Première Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous le No 30 de Bertrand, désigné par le No 30 de son numéro, mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, avant 2 chambres, une cuisine, galerie à l'arrière, et autres batisses, ainsi que le tout se poursuit et comporte, sans réserve ni exception, tel que le propriétaire actuel en jouit.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis, sans frais de l'acquéreur. 3 mars—3,7,10,14

Belle maison de résidence à l'angle des rues Prieur et Kerlerec, à un lot au-dessus de la rue de l'Esplanade.

Succession de Mme. Veuve A. T. BOUTIQUIN
—No 26,098—

PAR G. DE FERIET, Encanteur
Bureau, rue Royale, No 62.

JEUDI, 16 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de Mme. Veuve A. T. Boutiquin, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Prieur, entre les rues Kerlerec et Claiborne, et connu sous le No 34 de Prieur, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Prieur.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

Succession de Marie Jeanne Seconne, Paul Bercune et dlle. vs Marie Dessain, Veuve de Joseph Seconne, tutrice

Vente pour effectuer un partage
PAR PORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau No 18, Passage de la Bourse.

VENDREDI, 3 avril 1868, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre Canal et Dauphine, en vertu de deux ordres de l'honorable Juge Dibble, de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans portant la date du 3 mars 1868, pour effectuer un partage entre les héritiers ci-dessus, savoir:

Un morceau de terre situé dans la paroisse Jefferson, connu sous le nom de Plantation Seconne, consistant en 40 arpents de front sur le fleuve Mississippi, sur 80 arpents de profondeur, avec toutes les batisses et améliorations dessus, consistant en une maison de maître, 2 maisons de commandeurs, 2 maisons de nègres, 2 granges, 2 écuries, 2 hangars, 1 moulin à vent, 1 citerne, 1 cabane à sucre, 1 hangar, avec &c.

2—Un terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Bienville, entre les rues Prieur et Roman, et connu sous le No 34 de Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Bienville.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis. 3 mars—3,7,10,14

Maison en bois et à étage; deux grands terrains pour bâtir, dans la rue St-André, entre les rues Dryades et Bacchus, pour le compte et aux risques du premier acquéreur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Passage de la Bourse, No 17

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique,

TROIS GRANDS TERRAINS, avec la maison en bois et à étage, qui se trouve dessus. Les dits terrains sont dans l'île Delord, compris entre les rues St-André, Delord, Dryades et Bacchus; ils ont ensemble 94 pieds 6 pouces de face à la rue St-André, sur 120 pieds 2 pouces de profondeur entre les lignes qui leur sont parallèles.

Cette vente est faite pour le compte et aux risques du premier acquéreur, qui n'a pas rempli les conditions de spécification qui lui a été faite le 10 février.

Conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt avant échéance. Les billets devront être souscrits et le paiement transféré au vendeur.

Les actes de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur, seront passés devant Hugh Madden, notaire public.

Propriété de valeur dans la rue Villeré, entre les rues St Louis et Toulouse.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, jeudi, 12 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre Canal et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge Dibble, de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, portant la date du 19 mars 1868, et rendu dans la succession de Jean Baptiste Lafitte, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Villeré, entre les rues St Louis et Toulouse, et connu sous le No 16 de Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Villeré.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis. 3 mars—3,7,10,14

Propriété de valeur dans la rue Villeré, entre les rues St Louis et Toulouse.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, jeudi, 12 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre Canal et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge Dibble, de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, portant la date du 19 mars 1868, et rendu dans la succession de Jean Baptiste Lafitte, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Villeré, entre les rues St Louis et Toulouse, et connu sous le No 16 de Villeré, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Villeré.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis. 3 mars—3,7,10,14

Succession de Stuart Watkins Fisk—No 25,756—Deuxième Cour de District de la Nelle Orléans. Termes de prix, cash et amélioré. Articles du chemin de fer de Jackson, de la banque de l'Union et des Commercial Water Works.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de Jean Baptiste Lafitte, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Bienville, entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Claiborne, et connu sous les Nos 30 et 32 de Prieur, et 31 et 33 de Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, et 60 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, à la rue Prieur, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Bienville.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

2—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

3—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

4—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

5—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

6—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

Succession de John Tomson ou Thompson—No 19,986—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.—Actions de la Banque des Marchands.—Terrains au-dessus du lac.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de John Tomson ou Thompson, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain dans la Première Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous le No 30 de Bertrand, désigné par le No 30 de son numéro, mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar, sur une profondeur de 120 pieds entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, avant 2 chambres, une cuisine, galerie à l'arrière, et autres batisses, ainsi que le tout se poursuit et comporte, sans réserve ni exception, tel que le propriétaire actuel en jouit.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis, sans frais de l'acquéreur. 3 mars—3,7,10,14

Succession de John M. Farrell, défunt—No. 25,986—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.—Propriétés de prix, dans les rues Magazine et Girod.

PAR C. E GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, Exchange Place, No 17, entre les rues Canal et Dauphine.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de John M. Farrell, défunt, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

Succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten.

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, mardi 24 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1 avril 1868, et rendu dans la succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession susdite, savoir:

Un terrain situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue Roman, mesurant 150 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

Succession de Joseph M. Labordo—No 19,956. Terrain et Maisons en coin des rues Cairo Saint et Ernest.

PAR MONTGOMERY & BRO.
E. M. MONTGOMERY, Encanteur.
Bureau, No 16, rue Carondelet.

Il sera vendu, mercredi, 8 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 27 mars 1868, et rendu dans la succession de Joseph M. Labordo, les propriétés ci-après décrites, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Cairo, entre les rues Roman et Bourbon, dits dits terrains ont chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Cairo, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces de chaque côté, et sont connus sous les Nos 1 et 2 de la section 27 du plan de la Ville.

Les batisses consistent en une maison de maître en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Cairo.

CONDITIONS—Pour les sommes de cinq cents piastres et au-dessous, comptant; pour les sommes plus fortes, un tiers comptant, le reste à un an de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an, payable par anticipation, et garanti par hypothèque et privilège spécial sur les propriétés vendues, avec pouvoir de vendre en cas de défaut de paiement à l'échéance de l'un des billets, et sans autre formalité que celle de donner avis de la vente par affiches pendant trente jours.

Les frais de transfert seront à la charge des acquéreurs.

Les actes de vente, avec les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, seront passés devant Hugh Madden, notaire public.

Propriété remarquable et de prix, dans les rues Magazine et Girod.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, jeudi, 16 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1 avril 1868, et rendu dans la succession de Jasper Strong, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue Roman, mesurant 150 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

M. PALFREY, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 62.

MERCREDI, 29 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu dans la succession de Jasper Strong, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue Roman, mesurant 150 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

Propriété importante et de prix, dans la Nouvelle-Orléans.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, jeudi, 16 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1 avril 1868, et rendu dans la succession de Jasper Strong, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue Roman, mesurant 150 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

MAGASIN DE MODES, ETAGERES, INSTALLATIONS, BANNEQUINS, COMPTOIRS, &c.

PAR HOULE & COPPENS,
A. COPPENS, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 31.

Vente définitive LUNDI, 20 avril 1868, à 10½ heures AM., à pour suite d'amont, au No. 31, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, en vente de et comprenant le magasin de MM. Dufour frères, consistant en Etagères, Installations, Comptoirs, Bannequins, Tables, Chaises, Glaces, Articles de chemin de fer de Jackson, de la banque de l'Union et des Commercial Water Works.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICHOLAS J. HOEY, encanteur,
Bureau, Exchange Place, No 17.

SAMEDI, 11 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Carondelet entre les rues Canal et Dauphine, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Juge W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nelle-Orléans, en date du 10 mars 1868, et rendu dans la succession de Jean Baptiste Lafitte, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession, savoir:

Un terrain, avec toutes les batisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans la Nelle-Orléans, sur le côté nord de la rue Bienville, entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Claiborne, et connu sous les Nos 30 et 32 de Prieur, et 31 et 33 de Bienville, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, et 60 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles.

Les batisses et améliorations consistent en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, à la rue Prieur, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Bienville.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

2—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

3—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

4—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

5—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

6—UN CERTAIN TERRAIN situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'île Delord, faisant partie des lots Nos 3 et 4 de la section 14, et mesurant 30 pieds de face à la rue Delord, sur 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, avec toutes les batisses et améliorations consistant en une maison en bois, à un étage, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, cuisine et lavoir, et 2 maisons en bois, à un étage, avec galerie en avant, 2 chambres à coucher et 2 salons de chaque à la rue Delord.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats Unis.

RAPHAEL BELFRAN,

Opticien,
Vieille-Levée No 101, ... Nouvelle-Orléans.

SPECS, Lunettes, Pour Vue, Loupes, &c., assortiment complet, aux plus bas prix.

Succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten.

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, mardi 24 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1 avril 1868, et rendu dans la succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession susdite, savoir:

Un terrain situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue Roman, mesurant 150 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant, en billets de Trésor des Etats-Unis.

Succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten.

Par CHARLES E. FORTIER, encanteur,
Bureau, rue de la Douane, No 82.

Il sera vendu, mardi 24 avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1 avril 1868, et rendu dans la succession de Mme Maria Heilbing, épouse décédée d'Henry Schnatten, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession susdite, savoir:

Un terrain situé dans la Troisième Division de la Nelle-Orléans, dans l'île Pilet, connue sous les Nos 1 à 5 inclusivement, et bornés comme suit, savoir: Nord-Est par la rue Conti, Nord-Ouest par le lot No 6, Sud-Ouest par le lot No 7, et Sud-Est par la rue